BELGISCHE SENAAT

ZITTING 2016-2017

15 DECEMBER 2016

Parlementaire Assemblee van de Raad van Europa

Vergadering van de Vaste Commissie

Nicosia (Cyprus), 25 november 2016

VERSLAG
NAMENS DE BELGISCHE DELEGATIE
BIJ DE PARLEMENTAIRE ASSEMBLEE
VAN DE RAAD VAN EUROPA

6-312/1

SÉNAT DE BELGIQUE

SESSION DE 2016-2017

15 DÉCEMBRE 2016

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Réunion de la Commission permanente

Nicosie (Chypre), 25 novembre 2016

RAPPORT
FAIT AU NOM DE LA DÉLÉGATION BELGE
AUPRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU CONSEIL DE L'EUROPE

De Permanente Commissie van de Parlementaire Assemblee van de Raad van Europa vergaderde op vrijdag 25 november 2016 in Nicosia (Cyprus) op uitnodiging van het Parlement van Cyprus, het land dat momenteel het voorzitterschap van het Ministercomité van de Raad van Europa voor een periode van zes maanden waarneemt (van november 2016 tot mei 2017).

De Permanente Commissie is samengesteld uit het Bureau (de voorzitter van de Assemblee, de twintig ondervoorzitters, de voorzitters van de vijf politieke fracties en de commissievoorzitters) en de voorzitters van de nationale delegaties. Gewoonlijk vergadert zij ten minste tweemaal per jaar en heeft zij als belangrijkste opdracht te handelen in naam van de Assemblee wanneer deze laatste niet in zitting is.

*
* *

Op de agenda van de vergadering stonden de volgende verslagen :

– De situatie in Aleppo (Resolutie 2138 en aanbeveling 2096)

– Toegang tot gezondheidszorg voor alle kinderen in Europa (Resolutie 2139)

– De exploratie en de ontginning van niet-conventionele brandstoffen in Europa (Resolutie 2140)

*
* *

Opening van de vergadering door de heer Pedro Agramunt, voorzitter van de Parlementaire Assemblee van de Raad van Europa

De heer Pedro Agramunt, voorzitter van de Parlementaire Assemblee, verklaarde dat de vergadering in Cyprus plaatsvindt op een moment dat mogelijk historisch is in het onderhandelingsproces over de verzoening van het eiland en zijn bevolking. In die context onderstreepte hij dat de Assemblee volledig achter de inspanningen van president Nicos Anastasiades en de Turks-Cypriotische leider Mustafa Akinci staat om tot een oplossing te komen van dit conflict dat al tweeenveertig jaar aansleept.

Cyprus wordt voorzitter van de Raad van Europa op een cruciaal moment, nu Europa te maken krijgt met grote uitdagingen zoals terrorisme, de vluchtelingencrisis, de opmars van populistische en extremistische ideeën,

La Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réunie le vendredi 25 novembre 2016 à Nicosie (Chypre) à l'invitation du Parlement de Chypre, pays qui assure actuellement la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe pour une période de six mois (de novembre 2016 à mai 2017).

La Commission permanente comprend le Bureau (le président de l'Assemblée, les vingt vice-présidents, les présidents des cinq groupes politiques et les présidents des commissions) ainsi que les présidents des délégations nationales. Elle se réunit en général au moins deux fois par an et a pour principale mission d'agir au nom de l'Assemblée entre les sessions plénières.

*
* *

À l'ordre du jour de la réunion figuraient les rapports suivants :

– La situation à Alep (Résolution 2138 et recommandation 2096)

– Assurer l'accès aux soins de santé à tous les enfants en Europe (Résolution 2139)

– L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels en Europe (Résolution 2140)

*
* *

Ouverture de la réunion par M. Pedro Agramunt, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

M. Pedro Agramunt, président de l'Assemblée, a déclaré que la réunion à Chypre a lieu à ce qui pourrait être un moment historique pour le processus en cours de négociations sur la réconciliation de l'île et de sa population. Dans ce contexte, il a souligné que l'Assemblée appuie pleinement les efforts que déploient le présidents Nicos Anastasiades et le dirigeant chypriote-turc Mustafa Akinci pour parvenir à un règlement de ce conflit qui dure depuis quarante-deux ans.

Chypre prend la présidence du Conseil de l'Europe à un moment crucial, alors que l'Europe est confrontée à des défis majeurs, dont le terrorisme, la crise des réfugiés, la montée du discours populiste et extrémiste ainsi

« bevroren » en actieve conflicten. In dit verband wijst hij erop dat het algemeen thema van het Cypriotische voorzitterschap, namelijk het versterken van een democratisch veiligheidsbeleid in Europa zeer actueel is en dat een gezamenlijk engagement van alle Europese Staten en *stakeholders* noodzakelijk is.

Hij sprak zijn steun uit voor het consultatieproces dat Cyprus wil opstarten in samenwerking met de secretaris-generaal van de Raad van Europa over het voorstel om een vierde topontmoeting van Staats- en regeringsleiders van de Raad van Europa te houden.

Tot slot kondigde de voorzitter van de Assemblee aan dat president Nicos Anastasiades Straatsburg zal bezoeken en de Assemblee zal toespreken op 24 januari 2017.

*
* *

Verwelkoming door de heer Demetris Syllouris, voorzitter van de Kamer van volksvertegenwoordigers van Cyprus

De heer Demetris Syllouris, voorzitter van de Kamer van volksvertegenwoordigers van Cyprus, verklaarde dat leven in vrede en veiligheid niet vanzelfsprekend is en dat het meer dan ooit noodzakelijk is de fundamentele waarden en beginselen van de Raad van Europa te verdedigen. We delen dezelfde visie voor de toekomst en er zijn tal van uitdagingen. Europa wordt geconfronteerd met een schrijnende vluchtelingencrisis die voortvloeit uit conflicten veraf, maar ook uit conflicten die zich net buiten de grenzen van Europa afspelen. Om die uitdagingen aan te gaan, moet er samenwerking en een gecoördineerde inzet van allen zijn en moet een disparaat beleid vermeden worden.

In verband met het conflict in Cyprus sprak de heer Syllouris ook de wens uit om in een open en onverdeelde omgeving te kunnen leven, op voorwaarde dat er wederzijds respect bestaat.

*
* *

Prioriteiten van het voorzitterschap van Cyprus van het Ministercomité van de Raad van Europa

De Republiek Cyprus neemt het voorzitterschap van het Ministercomité van de Raad van Europa voor de vijfde maal waar sinds 1961, het jaar dat ze tot de Organisatie toetrad.

que des conflits « gelés » et actifs. À ce propos il a souligné que le thème général de la présidence chypriote, à savoir « Renforcer la sécurité démocratique en Europe », est tout à fait d'actualité et qu'un engagement commun de tous les États et acteurs européens est indispensable.

Il a exprimé son soutien au processus de consultation que Chypre envisage de lancer en coopération avec le secrétaire général du Conseil de l'Europe concernant la proposition de tenir un quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe.

Enfin, le président de l'Assemblée a annoncé la visite à Strasbourg du présidents Nicos Anastasiades qui prendra la parole devant l'Assemblée le 24 janvier 2017.

*
* *

Allocution de bienvenue par M. Demetris Syllouris, président de la Chambre des représentants de Chypre

M. Demetris Syllouris, président de la Chambre des représentants, a déclaré que vivre dans la paix et la sécurité ne va pas de soi et qu'il est plus que jamais essentiel de défendre les valeurs et principes fondamentaux du Conseil de l'Europe. Nous partageons tous la même vision de l'avenir et les défis sont nombreux. L'Europe est notamment confrontée à la crise des réfugiés la plus grave, du fait de conflits lointains, mais aussi de conflits qui se situent aux portes de l'Europe. Faire face à ces défis exige une coopération et un effort concerté de la part de tous, en évitant toute politique à géométrie variable.

S'agissant du conflit chypriote, M. Syllouris a également exprimé le souhait de vivre dans un environnement sans séparation, à la condition du respect mutuel.

*
* *

Priorités de la présidence chypriote du Comité des ministres du Conseil de l'Europe

La République de Chypre assume la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe pour la cinquième fois depuis qu'elle a adhéré à l'Organisation en 1961.

De heer Ioannis Kasoulides, minister van Buitenlandse Zaken van Cyprus en voorzitter van het Ministercomité van de Raad van Europa, het uitvoerend orgaan van de Organisatie, gaf een overzicht van de prioriteiten van zijn land voor het voorzitterschap van het Ministercomité van de Raad van Europa.

Het eerste algemene thema van het Cypriotische voorzitterschap is de versterking van democratie en veiligheid in Europa. Het is nodig te investeren in democratische instellingen, in transparante procedures, pluralistische en inclusieve samenlevingen waarin steeds meer tolerante burgers opstaan die ijveren voor een betere democratie.

In het kader van dat algemene thema zal de nadruk vooral op de volgende domeinen worden gelegd :

– rechten en vrijheden voor allen zonder onderscheid ;

– democratisch burgerschap ;

– voorrang voor de rechtsstaat.

De minister vermeldde verschillende initiatieven die betrekking hebben op dit thema, zoals de bevordering van gelijke kansen voor mensen met een beperking, de strijd tegen discriminatie van personen uit de LGBT-gemeenschap, en de voorbereiding van een nieuwe conventie over inbreuken met betrekking tot culturele goederen. Hij noemde ook een geplande ministeriële conferentie over « opvoeden tot democratie », een conferentie over « sociale rechten in het Europa van vandaag : de rol van interne en Europese rechtscolleges », een colloquium over « de initiatieven voor een betere internationale bescherming van culturele goederen en voor de preventie van illegale handel in culturele goederen » en een jongerenvredeskamp over « de rol van jongeren en van het jeugdbeleid in het tot stand brengen van vrede en de interculturele dialoog ».

Het tweede algemene thema van het Cypriotische voorzitterschap zal gaan over de versterking van de dialoog en de samenwerking met de regionale en internationale partners. Het is immers nodig om democratie en veiligheid te versterken door meer en betere samenwerking, in het bijzonder met de Europese Unie.

*
* *

M. Ioannis Kasoulides, ministre des Affaires étrangères de Chypre et président du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, l'organe exécutif de l'Organisation, a donné un aperçu des priorités de son pays pour la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Le premier thème général de la présidence chypriote est le renforcement de la sécurité démocratique en Europe. En effet, il est nécessaire d'investir dans les institutions démocratiques, dans des processus transparents, des sociétés pluralistes et inclusives qui sont favorables à l'émergence de citoyens tolérants œuvrant activement à la démocratie.

Dans le cadre de ce thème général, l'accent sera en particulier mis sur les domaines suivants :

– droits et libertés pour tous sans discrimination ;

– citoyenneté démocratique ;

– prévalence de l'État de droit.

Le ministre a fait mention de plusieurs initiatives afférentes à ce thème, notamment la promotion de l'égalité des droits pour les personnes handicapées, la lutte contre la discrimination à l'égard des personnes LGBT, et l'élaboration d'une nouvelle convention sur les infractions visant des biens culturels. Il a également mentionné un projet de conférence ministérielle sur « La démocratie par l'éducation », une conférence sur « Les droits sociaux dans l'Europe d'aujourd'hui : le rôle des juridictions internes et européennes », un colloque sur « Les initiatives destinées à renforcer les capacités internationales pour la protection des biens culturels et la prévention du trafic illicite de biens culturels » et un camp de jeunes pour la paix sur « Le rôle des jeunes et de la politique de jeunesse dans la construction de la paix et le dialogue interculturel ».

Le deuxième thème général de la présidence chypriote portera sur le renforcement du dialogue et la coopération avec les partenaires régionaux et internationaux. Il est en effet nécessaire de renforcer la sécurité démocratique en développant des synergies, notamment avec l'Union européenne.

*
* *

Verklaring « Oproep voor een werkelijk inclusief proces om een antwoord te bieden op de huidige uitdagingen »

De Vaste Commissie heeft de volgende verklaring aangenomen :

« Europa staat vandaag voor verschillende reusachtige uitdagingen : terrorisme, migratiedruk en vluchtelingenstromen, toenemende ongelijkheid, de opmars van euroscepticisme, nationalisme, populisme en xenofobie, het voortduren van bestaande latente en openlijke conflicten, de aanhechting of de bezetting van buurlanden en nieuwe vormen van verdeeldheid onder de Lidstaten van de Raad van Europa.

De toestand in de landen die aan Europa grenzen, is instabieler en volatieler geworden onder druk van politieke en sociale ontwikkelingen, onveiligheid en de oorlogen die woeden in Syrië en Libië. Parallel daarmee vermindert het geopolitieke gewicht van Europa in de wereld.

De Raad van Europa moet zich absoluut en dringend aanpassen aan de huidige context en zich beter wapenen om de bestaande uitdagingen aan te gaan. De Parlementaire Assemblee heeft bijgevolg, conform haar verklaring van Sofia van 27 november 2015, een reflectieproces op gang gebracht over de noodzaak om een vierde topbijeenkomst van Staats- en Regeringsleiders van de Lidstaten van de Raad van Europa te organiseren als gepast kader om de wezenlijke opdracht van de Raad van Europa nieuw leven in te blazen, namelijk een pan-Europese organisatie zijn die aan 820 miljoen Europeanen een gemeenschappelijke juridische ruimte biedt om onze fundamentele waarden van democratie, mensenrechten en de rechtsstaat te bevorderen.

De Assemblee moet van haar kant en parallel met de algemene reflectie over de rol en de opdrachten van de Organisatie grondig blijven nadenken over haar identiteit, haar rol en haar opdracht als statutair orgaan van de Organisatie en, in ruimere zin als Europees forum voor interparlementaire dialoog dat in contact staat met elk van de Lidstaten van de Raad van Europa.

Daarbij moet ze zich afvragen of haar mechanismen, instrumenten en interne werkingsregels het nog steeds mogelijk maken de resultaten te bereiken waarvoor ze werden ontworpen, dan wel of ze dienen te worden herzien en bijgewerkt om ze af te stemmen op de huidige gewijzigde situatie. »

Déclaration « Appel en faveur d'un processus réellement inclusif pour faire face au défis actuels »

La Commission permanente a adopté la déclaration suivante :

« L'Europe fait aujourd'hui face à plusieurs défis gigantesques : le terrorisme, la pression migratoire et les flux de réfugiés, l'augmentation des inégalités, la montée de l'euroscepticisme, le nationalisme, le populisme et la xénophobie, la persistance de conflits gelés et ouverts, l'annexion ou l'occupation de territoires de pays voisins, et la réapparition de divisions entre les États membres du Conseil de l'Europe.

La situation dans le voisinage de l'Europe est encore plus instable et volatile en raison des pressions politiques et sociales, de l'insécurité et des guerres menées en Syrie et en Libye. Parallèlement, le poids géopolitique de l'Europe diminue au niveau mondial.

Il est urgent et impératif que le Conseil de l'Europe s'adapte au contexte actuel et soit mieux armé pour relever les défis qui se posent. L'Assemblée parlementaire, comme indiqué dans sa déclaration de Sofia du 27 novembre 2015, a par conséquent lancé un processus de réflexion sur la nécessité d'organiser un quatrième sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe qui serait le cadre tout désigné pour relancer la mission essentielle du Conseil de l'Europe en tant qu'organisation paneuropéenne offrant un espace juridique commun à 820 millions d'Européens, qui promeut nos valeurs fondamentales que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit.

Pour sa part, et parallèlement à la réflexion globale sur le rôle et les fonctions de l'Organisation, l'Assemblée devrait continuer à réfléchir en profondeur à son identité, à son rôle et à sa mission en tant qu'organe statutaire de l'Organisation et, au sens plus large, en tant que forum européen de dialogue interparlementaire qui vise à toucher tous les États membres du Conseil de l'Europe.

Ce faisant, elle devrait se demander si ses mécanismes, ses instruments et ses règles de fonctionnement interne permettent toujours d'obtenir les résultats pour lesquels ils ont été conçus ou s'ils doivent être revus et mis à jour pour tenir compte des changements majeurs actuels. »

Om dit proces alle slaagkansen te geven, ook wat betreft de voorbereiding van een vierde topbijeenkomst, moet de Assemblee kunnen rekenen op de medewerking en de actieve inzet van alle nationale delegaties.

*
* *

Verkiezingswaarnemingen

– Waarneming van de wetgevende verkiezingen in Marokko (7 oktober 2016)

De Assemblee treedt voor de tweede keer op als waarnemer bij de verkiezingen in Marokko sinds het Marokkaans Parlement in 2011 als eerste niet-Europees Parlement bij de Assemblee het statuut kreeg van « Partner voor de democratie ».

De commissie *ad hoc* van de Assemblee kwam tot de conclusie dat de wetgevende verkiezingen, die op 7 oktober 2016 werden gehouden, plaatsgevonden hebben in een rustige sfeer en dat de kiezers vrij hebben kunnen kiezen op de lijsten die werden ingediend door partijen van verschillende politieke strekkingen. De commissie *ad hoc* erkent het professionalisme van het ministerie van Binnenlandse Zaken en van Justitie dat de stembusgang op integere wijze en in alle transparantie heeft georganiseerd. De delegatie *ad hoc* nodigt de Marokkaanse overheid uit om een grondige analyse te maken van de organisatie van die verkiezingen. Ze is ervan overtuigd dat dit moet gebeuren in nauw overleg met de Commissie van Venetië, waar Marokko lid van is, met het oog op het verbeteren van de kieswetgeving, evenals sommige praktische aspecten van de organisatie van de stembusgang en meer algemeen het gehele electorale proces.

– Waarneming van de wetgevende verkiezingen in Georgië (8 en 30 oktober 2016)

De commissie *ad hoc* van de Assemblee is tot het besluit gekomen dat de wetgevende verkiezingen zich hebben afgespeeld in een concurrentiële context en met respect voor de rechten van de kandidaten en van de kiezers, ondanks het ontbreken van een juridisch kader voor de tweede ronde. De veelal rustige en open campagnesfeer werd evenwel verstoord door aantijgingen van onregelmatigheden bij het campagnevoeren en door sommige gewelddadige incidenten. Tussen de twee rondes werd het politieke discours beheerst door de betwisting van de resultaten van de eerste ronde.

Pour que ce processus ait toutes les chances de réussir, y compris pour ce qui est de la préparation d'un quatrième sommet, l'Assemblée devrait compter sur la participation et l'engagement actif de toutes ses délégations nationales.

*
* *

Observation des élections

– Observation des élections législatives au Maroc (7 octobre 2016)

C'est la deuxième fois que l'Assemblée observe les élections au Maroc depuis que le Parlement marocain a obtenu en 2011 le statut de « Partenaire pour la démocratie » auprès de l'Assemblée, devenant ainsi le premier Parlement non européen à l'obtenir.

La commission *ad hoc* de l'Assemblée est parvenue à la conclusion que les élections législatives tenues le 7 octobre 2016 ont eu lieu dans une atmosphère calme et que les électeurs ont pu faire leur choix librement à partir des listes présentées par des partis de différentes sensibilités politiques. La commission *ad hoc* salue le professionnalisme du ministère de l'Intérieur et de la Justice qui ont organisé le scrutin avec intégrité et en toute transparence. La délégation *ad hoc* invite les autorités marocaines à effectuer une analyse approfondie de l'organisation de ces élections. Elle est convaincue que ce travail doit être mené en étroite coopération avec la Commission de Venise, dont le Maroc est membre, en vue d'améliorer la législation électorale du pays, ainsi que certains aspects pratiques de l'organisation du scrutin et, plus généralement, l'ensemble du processus électoral.

– Observation des élections législatives en Géorgie (8 et 30 octobre 2016)

La commission *ad hoc* de l'Assemblée a conclu que les élections législatives se sont déroulées dans un contexte concurrentiel et dans le respect des droits des candidats et des électeurs, malgré l'absence de cadre juridique pour le second tour. L'atmosphère de campagne en général calme et ouverte a toutefois été altérée par des allégations d'irrégularités dans la tenue de la campagne et par certains incidents de violences. Entre les deux tours, le discours politique a été dominé par les contestations des résultats du premier tour.

De commissie *ad hoc* is van mening dat de Assemblee en de Raad van Europa in het algemeen via hun diverse samenwerkingsprogramma's, voornamelijk in het kader van het Oostelijk Partnerschap, moeten blijven samenwerken met de Georgische overheid om de kieswetgeving en de kiesverrichtingen te verbeteren.

– Waarneming van de wetgevende verkiezingen in Montenegro (16 oktober 2016)

De commissie *ad hoc* van de Assemblee is tot het besluit gekomen dat de wetgevende verkiezingen een professioneel verloop hebben gekend en dat de burgers van Montenegro vrij hebben kunnen kiezen tussen een groot aantal politieke partijen. Desondanks hebben de aantijgingen van corruptie, het misbruik van administratieve diensten en intimiderende praktijken van de partij die aan de macht is, evenals het kopen van stemmen en financiering vanuit het buitenland ervoor gezorgd dat de verschillende kandidaten niet konden aantreden op een eerlijk speelveld. Er was ook bezorgdheid over het feit dat de kieswetgeving te weinig exhaustief is, over zogenaamde onjuistheden in het kiesregister en het gebrek aan kritisch onderzoek door de media.

De parlementaire Assemblee en de Commissie van Venetië zijn bereid het Parlement en andere instellingen van Montenegro bij te staan om het gehele kiesproces nog verder te consolideren.

– Waarneming van de presidentsverkiezingen in de Republiek Moldavië (30 oktober 2016 en 13 november 2016)

De commissie *ad hoc* van de Assemblee is tot het besluit gekomen dat de eerste ronde van de eerste rechtstreekse verkiezing die sedert twintig jaar in de Republiek Moldavië is gehouden, de burgers de kans geboden heeft om hun voorkeur uit te drukken voor een nieuw Staatshoofd. De fundamentele vrijheden werden gerespecteerd, het Moldavische volk heeft zich vrij kunnen uitspreken en de verkiezingsdag was goed georganiseerd.

Niettemin blijven grote problemen bestaan. De volgende elementen zijn bijzonder verontrustend : politiek tendentieuze media, besteding van zeer grote bedragen voor de verkiezingscampagne, gebrek aan transparantie van de financieringsbronnen en zwakke mechanismen van toezicht voor de publieke controle daarop.

De commissie *ad hoc* is van mening dat de Assemblee haar nauwe samenwerking met de overheid van de Republiek Moldavië moet voortzetten via de

La commission *ad hoc* est d'avis que l'Assemblée, et le Conseil de l'Europe sur un plan général, au travers de leurs divers programmes de coopération, notamment dans le cadre du Partenariat oriental, devraient continuer de coopérer avec les autorités géorgiennes afin d'améliorer encore la législation électorale et sa mise en œuvre.

– Observation des élections législatives au Monténégro (16 octobre 2016)

La commission *ad hoc* de l'Assemblée a conclu que les élections législatives ont été conduites avec professionnalisme et que les citoyens du Monténégro ont fait librement leur choix parmi un grand nombre de partis politiques. Malgré cela, les allégations de corruption, l'utilisation abusive de ressources administratives et les manœuvres d'intimidation du parti au pouvoir ainsi que l'achat de voix et des financements étrangers de part et d'autre, n'ont pas permis aux différents candidats en lice de jouer à niveau égal. Le manque d'exhaustivité de la législation électorale, les prétendues inexactitudes du registre électoral et l'absence d'examen critique de la part des médias ont été sources de préoccupation également.

L'Assemblée parlementaire et la Commission de Venise se tiennent prêtes à aider le Parlement et d'autres institutions du Monténégro à consolider davantage encore l'ensemble du processus électoral.

– Observation de l'élection présidentielle en République de Moldova (30 octobre 2016 et 13 novembre 2016)

La commission *ad hoc* de l'Assemblée a conclu que le premier tour de la première élection au suffrage direct tenue en République de Moldova depuis vingt ans avait donné aux citoyens toute possibilité d'exprimer leur préférence pour un nouveau chef de l'État. Les libertés fondamentales ont été respectées, le peuple moldave s'était prononcé en toute liberté et le jour du scrutin était très bien organisé.

Toutefois, des problèmes graves persistent. Les éléments suivants sont particulièrement préoccupants : médias politiquement tendancieux, dépense de vastes sommes d'argent pour la campagne électorale, absence de transparence des sources de financement et faiblesse des mécanismes de contrôle public à cet égard.

La commission *ad hoc* estime que l'Assemblée devrait poursuivre sa collaboration étroite avec les autorités de la République de Moldova, par le biais de la procédure de

opvolgingsprocedure en samen met de Commissie van Venetië, om de kieswetgeving en de toepassing ervan te verbeteren.

*
* *

Tijdens de vergadering heeft de Vaste Commissie namens de Assemblee de volgende teksten aangenomen :

De situatie in Aleppo (Resolutie 2138 en aanbeveling 2096)

De Assemblee spreekt haar grote bezorgdheid uit over de situatie in Aleppo en roept op tot het onmiddellijk staken van alle luchtbombardementen op de stad door het Syrische en het Russische leger, en tot de onmiddellijke uitvoering van de overeenkomst over het staakt-het-vuren van september 2016.

De Assemblee veroordeelt scherp de aanvallen op burgers, met inbegrip van gezondheidswerkers en medische installaties, het blokkeren van humanitaire konvooien, de gedwongen verdwijningen, de standrechtelijke executies en andere misdaden gepleegd door alle partijen bij het conflict. Ze onderlijnt dat die schendingen van de mensenrechten, waarvan sommige oorlogsmisdaden of misdaden tegen de menselijkheid zijn, gerechtelijk dienen te worden vervolgd, ook voor het Internationaal Strafhof.

De Assemblee roept in het bijzonder de Syrische overheid en haar bondgenoten op om spoedig en ongehinderd humanitaire hulp toe te laten. De aangenomen tekst onderstreept dat een inclusief politiek proces onder leiding van de Syriërs, dat moet leiden tot een echte politieke transitie, in overeenstemming moet zijn met de verzuchtingen van het Syrische volk en het in staat moet stellen om op democratische wijze over zijn toekomst te beslissen door middel van vrije en eerlijke verkiezingen, na de stabilisering van de toestand in het land.

Omdat te vrezen valt dat de escalatie van geweld het conflict in Syrië en in de gehele regio, in het bijzonder in Irak, nog erger zal maken en een bedreiging zal vormen voor de veiligheid in de wereld, spoort de Assemblee de Russische Federatie, de Verenigde Staten en alle partijen bij het conflict aan om een gemeenschappelijk standpunt te zoeken en een gezamenlijke internationale actie te voeren.

*
* *

suivi, et avec la Commission de Venise, en vue d'améliorer la législation électorale et son application effective.

*
* *

Lors de la réunion, la Commission permanente, a adopté, au nom de l'Assemblée, les textes suivants :

La situation à Alep (Résolution 2138 et recommandation 2096)

L'Assemblée exprime sa vive préoccupation concernant la situation à Alep et a appelle à la cessation immédiate de tous les bombardements aériens sur la ville par les forces syriennes et russes, et à la mise en œuvre immédiate de l'accord de cessez-le-feu, conclu en septembre 2016.

L'Assemblée condamne fermement les attaques contre des civils, y compris du personnel de santé et des installations médicales, le blocage des convois humanitaires, les disparitions forcées, les exécutions sommaires et autres crimes commis par toutes les parties au conflit. Elle souligne que ces violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, dont certaines constituent des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, doivent être portées en justice, y compris devant la Cour pénale internationale.

L'Assemblée appelle en particulier les autorités syriennes et leurs alliés, à autoriser rapidement l'accès sans entraves de l'aide humanitaire. Le texte adopté souligne qu'un processus politique inclusif dirigé par les Syriens et conduisant à une véritable transition politique doit répondre aux aspirations du peuple syrien et lui permettre de décider de son avenir, de manière démocratique, par le biais d'élections libres et équitables, après stabilisation de la situation dans le pays.

Craignant que l'escalade de la violence n'exacerbe encore le conflit en Syrie et dans la région toute entière, en particulier en Irak, et ne représente une menace pour la sécurité mondiale, l'Assemblée exhorte la Fédération de Russie, les États-Unis et toutes les parties au conflit à rechercher une position commune et à mener une action internationale conjointe.

*
* *

Toegang tot gezondheidszorg voor alle kinderen in Europa (Resolutie 2139)

De Assemblee spreekt zijn bezorgdheid uit over de blijvende ongelijkheid in heel Europa met betrekking tot de beschikbaarheid van en de toegang tot gezondheidszorg voor kinderen en de gevolgen voor hun gezondheid.

Ze roept de Lidstaten op om te voorzien in voldoende financiering voor het ter beschikking stellen van gezondheidszorgsystemen die op billijke wijze voor kinderen toegankelijk zijn in elk land en die gericht zijn op preventie, diagnose, behandeling, revalidatie, palliatieve verzorging, medische spoeddiensten of chronische ziekten die betrekking hebben op de fysieke en mentale gezondheid.

Volgens de Assemblee moet er bijzondere aandacht geschonken worden aan de meest kwetsbare groepen van kinderen, zoals de kinderen van migranten en vluchtelingen, kinderen die getroffen worden door gewapende conflicten of die behoren tot etnische minderheden, kinderen met beperkingen of kinderen die afgezonderd leven in rurale gebieden.

Ze stelt eveneens voor om rekening te houden met de fundamentele bepalende factoren op het gebied van gezondheid, zoals armoede, opvoedings- of inkomensongelijkheid, en de verzameling van gegevens op vlak van gezondheid te verbeteren.

*
* *

De exploratie en de ontginning van niet- conventionele brandstoffen in Europa (Resolutie 2140)

De Assemblee is van mening dat er redenen zijn om aan te nemen dat fracken niet zonder gevaar is voor de volksgezondheid en de bescherming van het leefmilieu en zij nodigt de Lidstaten uit om onverwijld een strenge wetgeving ter zake aan te nemen, waarbij het fracken wordt verboden en wordt gezocht naar energieoplossingen die minder vervuilend en veiliger zijn.

De Assemblee is in het bijzonder overtuigd van de noodzaak om voor elk frackingproject een verplichte milieueffectrapportage op te leggen, de transparantie van de procedures te verzekeren en te voorzien in inspraak van de burgers, evenals in strafrechtelijke vervolging van bedrijven in geval van milieuschade en in de verplichting tot schadevergoeding.

Assurer l'accès aux soins de santé à tous les enfants en Europe (Résolution 2139)

L'Assemblée exprime son inquiétude face aux inégalités persistantes observées dans toute l'Europe s'agissant de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé pour les enfants et leurs conséquences sur la santé.

Elle appelle dès lors les États membres à prévoir un financement suffisant pour la mise en place de systèmes de santé accessibles aux enfants de manière équitable dans chaque pays, qui englobent la prévention, le diagnostic, le traitement, la réadaptation, les soins palliatifs, les urgences médicales ou encore les maladies chroniques affectant la santé physique et mentale.

Selon l'Assemblée, un soutien particulier devrait être accordé aux groupes d'enfants les plus vulnérables, tels que les enfants migrants et réfugiés, ceux touchés par des conflits armés, appartenant à des minorités ethniques, les enfants handicapés ou encore les enfants isolés en zones rurales.

Elle propose également de prendre en compte les déterminants sociaux fondamentaux de la santé – comme la pauvreté, les inégalités en matière d'éducation et de revenus – et d'améliorer la collecte de données dans le domaine de la santé.

*
* *

L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels en Europe (Résolution 2140)

L'Assemblée estime que la fracturation hydraulique soulève plusieurs inquiétudes en matière de santé publique et de protection de l'environnement, et invite les États membres à adopter instamment une législation stricte en la matière, encourageant l'interdiction de la fracturation au profit de solutions énergétiques, plus propres et sûres.

L'Assemblée soutient en particulier la nécessité d'imposer à tout projet de fracturation, l'obligation de réaliser une évaluation des incidences sur l'environnement, d'assurer la transparence des processus et la participation des citoyens, ainsi que des poursuites pénales et des indemnisations à l'encontre des entreprises en cas de dommages causés à l'environnement.

De Assemblee steunt de inspanningen van de Lidstaten om de internationale doelstellingen te bereiken die een antwoord moeten bieden op de bedreiging van de klimaatverandering, zoals uiteengezet in de Overeenkomst van Parijs, en beveelt de Lidstaten aan om het onderzoek en de investeringen op lange termijn toe te spitsen op duurzame alternatieven, en de huidige productiemethoden en het actuele energieverbruik, dat nog voornamelijk beheerst wordt door fossiele brandstoffen, af te bouwen.

De Assemblee moedigt de Lidstaten aan om het voortouw te nemen in de wereld inzake hernieuwbare technologie en samenwerking, zodat ze ontwikkelingslanden kunnen helpen om duurzaam te groeien en toegang te krijgen tot een billijk aandeel van de energiebronnen.

*
* *

Tout en soutenant les efforts déployés par les États pour atteindre les objectifs internationaux visant à répondre à la menace des changements climatiques, tels qu'exposés dans l'Accord de Paris, l'Assemblée recommande aux États membres de concentrer la recherche et les investissements à long terme sur des alternatives durables, prenant du recul sur les modes actuels de production et de consommation d'énergie, largement dominés par les carburants fossiles.

L'Assemblée encourage également les États membres à prendre le *leadership* mondial dans le secteur de la technologie renouvelable et de la coopération pour aider les pays en développement à accéder à la croissance de manière durable en bénéficiant de sa juste part d'énergie.

*
* *

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Recommandation 2096 (2016)[1]

La situation à Alep

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée parlementaire se réfère à sa Résolution 2138 (2016) sur la situation à Alep, ville syrienne devenue l'épicentre de la guerre en Syrie, une des pires crises humanitaires depuis la seconde guerre mondiale. L'Assemblée craint que l'escalade de la violence et l'ampleur de la crise ne conduisent à des conflits encore plus profonds en Syrie et dans toute la région, en particulier en Irak, et qu'elles ne constituent une menace pour la sécurité mondiale.

2. L'Assemblée réaffirme qu'un processus politique inclusif dirigé par les Syriens et conduisant à une véritable transition politique doit répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien et lui permettre de décider de son avenir, de manière indépendante et démocratique, par le biais d'élections libres et équitables, après stabilisation de la situation dans le pays.

3. Soutenant pleinement l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, dans ses efforts pour créer les conditions d'une reprise des pourparlers entre Syriens, conformément aux Résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016) du Conseil de sécurité des Nations Unies et au Communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie (Genève, 30 juin 2012), l'Assemblée appelle le Comité des Ministres:

3.1. à demander aux gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe de prendre des mesures conformément à la position de l'Assemblée, telle qu'exprimée au paragraphe 8 de sa Résolution 2138 (2016);

3.2. à exhorter la Fédération de Russie, les Etats-Unis d'Amérique et toutes les parties impliquées dans le conflit à rechercher une position commune et à mener une action internationale conjointe;

3.3. à ouvrir une discussion sur la condamnation des crimes de guerre commis par des militaires, qui ont détruit des installations civiles et humanitaires à Alep, faisant un très grand nombre de victimes.

1. *Texte adopté par la Commission permanente*, agissant au nom de l'Assemblée, le 25 novembre 2016 (voir Doc. 14197, rapport de la commission des questions politiques et de la démocratie, rapporteur: M. Jean-Claude Mignon).

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Recommendation 2096 (2016)[1]

The situation in Aleppo

Parliamentary Assembly

1. The Parliamentary Assembly refers to Resolution 2138 (2016) on the situation in Aleppo, a Syrian city which has become the epicentre of the Syrian war, one of the worst humanitarian crises since the Second World War. The Assembly fears that the escalation of violence and the magnitude of the crisis could lead to even deeper conflicts in Syria and in the whole region, in particular in Iraq, and represent a threat to worldwide security.

2. The Assembly reiterates that an inclusive, Syrian-led political process leading to a genuine political transition must meet the legitimate aspirations of the Syrian people and enable them to determine their own future independently and democratically, through free and fair elections, after the country has been stabilised.

3. Fully supporting the United Nations Special Envoy for Syria, Mr Staffan de Mistura, in his efforts to create the conditions for the resumption of intra-Syrian talks, in line with United Nations Security Council Resolutions 2254 (2015) and 2268 (2016) and the Action Group for Syria's Geneva Communiqué of 30 June 2012, the Assembly calls on the Committee of Ministers to:

3.1. ask the governments of the Council of Europe member States to take action in line with the Assembly's position, as expressed in paragraph 8 of its Resolution 2138 (2016);

3.2. urge the Russian Federation, the United States of America and all parties involved in the conflict to search for a common position and take joint international action;

3.3. open a discussion on the condemnation of war crimes committed by the military, which have destroyed civilian and humanitarian installations in Aleppo, causing heavy casualties.

1. *Text adopted by the Standing Committee*, acting on behalf of the Assembly, on 25 November 2016 (see Doc. 14197, report of the Committee on Political Affairs and Democracy, rapporteur: Mr Jean-Claude Mignon).

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Résolution 2138 (2016)[1]

La situation à Alep

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée parlementaire est consternée par la situation tragique à Alep, ville syrienne partiellement sous le contrôle de combattants rebelles et de groupes djihadistes depuis 2012, et devenue l'épicentre de la guerre en Syrie, qui dure depuis six ans déjà.

2. Au cours de l'une des pires crises humanitaires depuis la seconde guerre mondiale, plus de 300 000 Syriens ont perdu la vie, plus de 6,5 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et quelque 4,8 millions de personnes ont cherché refuge dans les pays voisins. Environ 70 % de la population n'a pas accès à l'eau potable, une personne sur trois ne peut pas satisfaire ses besoins alimentaires de base, plus de 2 millions d'enfants sont déscolarisés et quatre personnes sur cinq vivent dans le dénuement.

3. L'Assemblée rappelle notamment sa Résolution 1878 (2012) et sa Recommandation 2026 (2013) sur la situation en Syrie, sa Résolution 2016 (2014) et sa Recommandation 2055 (2014) «Les menaces contre l'humanité posées par le groupe terroriste connu sous le nom d'"EI": la violence à l'encontre des chrétiens et d'autres communautés religieuses ou ethniques», et sa Résolution 2107 (2016) sur une réponse renforcée de l'Europe à la crise des réfugiés syriens.

4. Depuis la fin du mois de mars 2016, on observe une nette recrudescence des combats, avec des attaques indiscriminées et disproportionnées sur des zones habitées par des civils, et notamment des bombardements aériens. Depuis le 21 septembre 2016, la partie est d'Alep est soumise à des bombardements aériens particulièrement intenses par les forces syriennes et russes.

5. L'Assemblée condamne fermement les attaques aveugles contre des civils, y compris du personnel de santé et des installations médicales, le blocage des convois humanitaires, les disparitions forcées, les exécutions sommaires et autres crimes commis par toutes les parties au conflit, qui ont plongé les Syriens dans un profond désespoir, et la violence atteignant des niveaux sans précédent à Alep. Elle est particulièrement préoccupée par la situation dramatique des enfants à Alep qui n'a pas reçu d'aide humanitaire des Nations Unies depuis le début du mois de juillet 2016, par le fait que de nombreux établissements scolaires et hôpitaux ont été touchés (par les bombardements aériens russes et syriens), et que beaucoup d'enfants sont livrés à la mort.

6. L'Assemblée note que le conflit a attiré de nombreux groupes rebelles, des personnalités de l'opposition, des éléments terroristes, des puissances internationales et des factions religieuses, et qu'il a même renforcé Daech et d'autres groupes djihadistes, notamment le Front al-Nosra, désormais connu sous le nom de «Jabhat Fatah al-Cham».

7. L'Assemblée regrette profondément que le processus politique soit resté dans l'impasse malgré les négociations intenses, notamment dans le cadre du Groupe de soutien international pour la Syrie (*International Syria Support Group*-ISSG), de plusieurs réunions multilatérales et de conférences internationales.

---

1. .*Texte adopté par la Commission permanente*, agissant au nom de l'Assemblée, le 25 novembre 2016 (voir Doc. 14197, rapport de la commission des questions politiques et de la démocratie, rapporteur: M. Jean-Claude Mignon).
Voir également la Recommandation 2096 (2016).

Résolution 2138 (2016)

8. Soutenant pleinement l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, dans ses efforts pour créer les conditions d'une reprise des pourparlers entre Syriens, conformément aux Résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016) du Conseil de sécurité des Nations Unies et au Communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie (Genève, 30 juin 2012), l'Assemblée:

8.1. appelle instamment à la mise en œuvre immédiate de l'accord de cessez-le-feu conclu en septembre 2016 et à la cessation immédiate de tous les bombardements aériens sur Alep par les forces syriennes et russes;

8.2. appelle toutes les parties, en particulier les autorités syriennes et leurs alliés, à autoriser rapidement l'accès régulier et sans entrave des organisations d'aide humanitaire, y compris au-delà des lignes de conflit et des frontières;

8.3. condamne toutes les violations des droits de l'homme et les exactions commises par le régime syrien et ses alliés, par Daech et d'autres groupes terroristes désignés comme tels par les Nations Unies, et par tout autre acteur du conflit, y compris les rebelles et les groupes d'opposition;

8.4. soutient fermement la coalition mondiale pour combattre Daech en Syrie et en Irak;

8.5. appelle à porter en justice toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, dont certaines peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, y compris, s'il y a lieu, devant la Cour pénale internationale;

8.6. condamne l'usage d'armes chimiques, prouvé par le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies;

8.7. réitère son message selon lequel la crise des réfugiés syriens relève de la responsabilité non seulement des Etats voisins et de l'Europe, mais de la communauté internationale dans son ensemble;

8.8. encourage tous les Etats à répondre positivement aux appels des organismes compétents des Nations Unies, à soutenir les organisations humanitaires ainsi que les pays voisins de la Syrie qui prêtent assistance aux réfugiés, et à prévoir des couloirs humanitaires pour l'admission et la réinstallation des réfugiés syriens;

8.9. soutient la décision du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies de demander à la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne de mener une enquête spéciale indépendante et complète sur les événements survenus à Alep, et d'identifier toutes les personnes responsables de violations alléguées du droit international des droits de l'homme et d'atteintes présumées à ce droit;

8.10. soutient l'Union européenne dans l'imposition de mesures de restriction contre la Syrie visant des personnes et des entités syriennes appuyant le régime, tant que la répression perdure.

9. L'Assemblée craint que l'escalade de la violence et l'ampleur de la crise n'intensifient encore les conflits en Syrie et dans la région tout entière, en particulier en Irak, et qu'elles ne représentent une menace pour la sécurité mondiale. Elle exhorte la Fédération de Russie, les Etats-Unis d'Amérique et toutes les parties impliquées dans le conflit à rechercher une position commune et à mener une action internationale conjointe.

10. Enfin, l'Assemblée souligne qu'un processus politique inclusif dirigé par les Syriens et conduisant à une véritable transition politique doit répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien et lui permettre de décider de son avenir, de manière indépendante et démocratique, par le biais d'élections libres et équitables, après la stabilisation de la situation dans le pays.

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Resolution 2138 (2016)[1]

The situation in Aleppo

Parliamentary Assembly

1. The Parliamentary Assembly is appalled by the tragic situation in Aleppo, a Syrian city that has been partially under the control of rebel fighters and jihadist groups since 2012 and has become the epicentre of the Syrian war, now in its sixth year.

2. Throughout one of the worst humanitarian crises since the Second World War, over 300 000 Syrians have lost their lives, more than 6.5 million people have been displaced inside the country and some 4.8 million have sought refuge in neighbouring countries. About 70% of the population are without access to drinking water, one in three people is unable to meet his or her basic food needs, more than 2 million children are out of school, and four out of five people live in poverty.

3. The Assembly refers in particular to its Resolution 1878 (2012) and Recommendation 2026 (2013) on the situation in Syria, Resolution 2016 (2014) and Recommendation 2055 (2014) "Threats against humanity posed by the terrorist group known as 'IS': violence against Christians and other religious or ethnic communities" and Resolution 2107 (2016) on a stronger European response to the Syrian refugee crisis.

4. Since late March 2016, there has been a marked upsurge in the fighting, with indiscriminate and disproportionate attacks on civilian-inhabited areas, particularly through aerial bombardments. Since 21 September 2016, some of the heaviest bombardments have been inflicted on eastern Aleppo by Russian and Syrian forces.

5. The Assembly firmly condemns the indiscriminate attacks on civilians, including on medical workers and hospital facilities, blocked humanitarian convoys, enforced disappearances, summary executions and other crimes committed by all parties to the conflict, which have left Syrians in a state of despair and violence at unprecedented levels in Aleppo. It is particularly concerned about the tragic situation of children in Aleppo, which has not received United Nations humanitarian aid since early July 2016, as many schools and hospitals have been hit (by Russian and Syrian aerial bombardments) and many children left to die.

6. The Assembly notes that the conflict has drawn in numerous rebel groups, opposition figures, terrorist elements, international powers and religious factions, and has even strengthened Daesh and other jihadist groups, in particular the Al-Nusra Front, now known as "Jabhat Fateh al-Sham".

7. The Assembly deeply regrets that the political process has stalled despite intense negotiations, for example in the framework of the International Syria Support Group (ISSG), several multilateral meetings and international conferences.

8. Fully supporting the United Nations Special Envoy for Syria, Mr Staffan de Mistura, in his efforts to create the conditions for the resumption of intra-Syrian talks, in line with United Nations Security Council Resolutions 2254 (2015) and 2268 (2016) and the Action Group for Syria's Geneva Communiqué of 30 June 2012, the Assembly:

8.1. calls for the immediate implementation of the ceasefire agreement of September 2016 and an immediate end to all aerial bombardments of Aleppo by Syrian and Russian forces;

---

1. *Text adopted by the Standing Committee*, acting on behalf of the Assembly, on 25 November 2016 (see Doc. 14197, report of the Committee on Political Affairs and Democracy, rapporteur: Mr Jean-Claude Mignon).
See also Recommendation 2096 (2016).

8.2. calls on all parties, in particular the Syrian authorities and their allies, to promptly allow humanitarian organisations unhindered and sustained access to conflict areas, including across conflict lines and borders;

8.3. condemns all human rights violations and abuses committed by the Syrian regime and its allies, by Daesh and other terrorist groups designated as such by the United Nations, and by all other parties to the conflict, including rebels and opposition groups;

8.4. strongly supports the global coalition in countering Daesh in Syria and Iraq;

8.5. calls for all breaches of international humanitarian law and human rights law, some of which may constitute war crimes or crimes against humanity, to be brought to justice, including, as appropriate, before the International Criminal Court;

8.6. condemns the use of chemical weapons, which has been proved by the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons–United Nations Joint Investigative Mechanism;

8.7. reiterates its message that the Syrian refugee crisis is the responsibility not only of neighbouring States and of Europe but of the international community as a whole;

8.8. encourages all States to respond positively to the appeals launched by the relevant agencies of the United Nations, support the humanitarian organisations and Syria's neighbouring countries that are providing assistance to refugees, and open up humanitarian corridors for the admission and resettlement of Syrian refugees;

8.9. supports the United Nations Human Rights Council's decision to request the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic to conduct a special comprehensive, independent inquiry into the events in Aleppo, and identify all those responsible for alleged human rights abuses and violations of international human rights law;

8.10. supports the European Union in imposing restrictive measures against Syria that target Syrian individuals and entities supporting the regime, as long as the repression continues.

9. The Assembly fears that the escalation of violence and the magnitude of the crisis could lead to even deeper conflicts in Syria and in the whole region, in particular in Iraq, and represent a threat to worldwide security. It urges the Russian Federation, the United States of America and all parties involved in the conflict to search for a common position and take joint international action.

10. Finally, the Assembly stresses that an inclusive Syrian-led political process leading to a genuine political transition must meet the legitimate aspirations of the Syrian people and enable them to determine their own future independently and democratically, through free and fair elections, after the country has been stabilised.

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Résolution 2139 (2016)[1]

Assurer l'accès aux soins de santé à tous les enfants en Europe

Assemblée parlementaire

1. Les systèmes de santé européens présentent d'importantes lacunes en ce qui concerne les soins de santé fournis aux enfants, bien qu'ils restent parmi les plus accessibles au monde. Du fait de la dernière crise économique et des programmes d'austérité subséquents, l'accès aux soins de santé est devenu de plus en plus difficile, en particulier pour les enfants qui vivent déjà dans des conditions précaires ou qui appartiennent à des groupes vulnérables, mais tous les pays – les plus pauvres comme les plus riches –, sont confrontés à leurs propres défis en ce qui concerne les soins de santé apportés aux enfants.

2. L'Assemblée parlementaire est préoccupée par les inégalités relevées au sein des pays européens et dans toute l'Europe concernant le droit de l'enfant à jouir du «meilleur état de santé possible» – selon l'expression de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – pour ce qui est de la disponibilité et de l'accessibilité des services de soins de santé mais aussi des niveaux de santé. Des services de santé de qualité pour les enfants doivent être non seulement disponibles, mais aussi accessibles dans les faits à tous les enfants dans un pays donné, quels que soient leur situation socio-économique, leur origine ethnique ou leur origine immigrée, leur situation géographique, leur état de santé ou leur statut juridique dans le pays.

3. L'Assemblée appelle les Etats membres à se conformer aux normes internationales et européennes pertinentes, notamment à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, à la Charte sociale européenne (révisée; STE n° 163) et à la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine (STE n° 164). Les gouvernements devraient promouvoir les systèmes de soins de santé adaptés aux enfants en conformité avec les lignes directrices du Conseil de l'Europe en la matière, et en faire une priorité des politiques de santé publique. L'importance de la santé des enfants et adolescents et la voie à suivre en la matière sont également décrites par l'OMS dans son document «Investir dans l'enfance: stratégie européenne pour la santé des enfants et des adolescents 2015-2020» – une référence essentielle dans ce domaine.

4. Bien que la tâche la plus urgente soit la reconstruction de services adaptés dans les pays où les systèmes de santé ont souffert de la crise économique et des programmes d'austérité, une autre difficulté consiste à garantir des conditions de vie saines et à fournir des services de santé aux enfants et aux familles qui vivent en situation précaire à cause du chômage, de la pauvreté ou d'une guerre, ou parce qu'ils sont immigrés, par exemple. La mise en place de systèmes de soins de santé adaptés aux enfants nécessite aussi de mettre en place des programmes de prévention appropriés, comme le prévoit la Recommandation 1959 (2011) de l'Assemblée sur les politiques de prévention en matière de santé dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

5. Dans ce contexte, l'Assemblée appelle les Etats membres du Conseil de l'Europe:

5.1. à veiller à l'octroi d'un financement suffisant pour permettre la mise en place de systèmes de santé aussi performants que possible et accessibles à tous les enfants de manière équitable dans chaque pays, qui aient une portée globale (comprenant la prévention, le diagnostic, le traitement, la réadaptation et les soins palliatifs), qui prennent en charge les urgences médicales comme les

1. *Texte adopté par la Commission permanente*, agissant au nom de l'Assemblée, le 25 novembre 2016 (voir Doc. 14194, rapport de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, rapporteure: Mme Stella Kyriakides).

maladies chroniques affectant la santé physique et mentale, qui assurent la fourniture de médicaments à tous les enfants et qui mettent l'accent sur la prévention dès le plus jeune âge, notamment grâce aux soins prénatals;

5.2. à améliorer la collecte de données dans le domaine de la santé en vue de mesurer les disparités actuelles dans l'accès des enfants aux soins de santé et d'évaluer l'efficacité des politiques de santé, ventilées par groupe d'âge (jeunes enfants et adolescents) et couvrant les problèmes de santé physique et mentale;

5.3. à prendre en compte les déterminants sociaux fondamentaux de la santé, comme la pauvreté, les inégalités de revenus et le niveau d'éducation, mais également les facteurs environnementaux, dans le but d'améliorer la santé et l'accès aux services de santé;

5.4. à renforcer les connaissances en matière de santé grâce à l'élaboration de programmes spécifiques mis en œuvre par l'intermédiaire de systèmes éducatifs ou destinés à certaines catégories de la population, qui prévoiraient notamment de diffuser des connaissances de base sur les symptômes nécessitant des soins médicaux et sur les modes de vie sains, ainsi que des informations sur le fonctionnement des systèmes de santé;

5.5. à promouvoir une nouvelle approche dans la façon d'informer les enfants sur les décisions concernant leur santé et, le cas échéant, de les consulter à ce sujet, en leur permettant de participer à la planification, à la conception et à la prestation des soins de santé si nécessaire, pour répondre ainsi aux plus hautes normes en matière de participation des enfants;

5.6. à accorder un soutien spécifique aux groupes d'enfants les plus vulnérables, y compris par la mise en place de programmes ciblés pour répondre à leurs besoins spécifiques, à travers les mesures suivantes:

5.6.1. mise en œuvre de programmes de dépistage réguliers dans les écoles pour tous les enfants, y compris ceux qui vivent dans la pauvreté ou dans des familles ayant peu de connaissances en matière de santé, conformément aux normes de l'OMS dans ce domaine;

5.6.2. élaboration de programmes ayant pour objectif de renforcer la présence des professionnels de santé et leur accessibilité dans les zones rurales isolées grâce à la formation, à la réglementation et (si nécessaire) à des mesures d'incitation financière, ainsi que d'aider les enfants et les familles à accéder aux centres de santé les plus proches;

5.6.3. amélioration de l'accès des enfants handicapés à des services de santé abordables et de qualité, en réformant la législation et les politiques en la matière, en augmentant les budgets dédiés et en fournissant de meilleures prestations de services de santé;

5.6.4. compte tenu de l'actuelle crise des réfugiés, adoption immédiate de mesures pour garantir aux enfants «déplacés» (migrants et réfugiés) l'accès à des soins de santé de qualité, indépendamment de leur statut juridique et sans discrimination fondée sur le sexe, l'âge, la religion, la nationalité ou la race;

5.6.5. dans le même contexte, accorder une attention particulière et des ressources aux enfants touchés par des conflits armés, soit en raison de blessures physiques exigeant des soins ou en raison d'incidents traumatisants ayant induit une augmentation significative des problèmes de santé mentale parmi eux;

5.6.6. prise de mesures pour garantir aux enfants appartenant à des minorités ethniques, comme les Roms et les Gens du voyage, l'accès à des soins de santé de qualité, notamment par l'intermédiaire de programmes de sensibilisation spécifiques leur permettant de surmonter leurs réticences à solliciter les services de santé publique;

5.6.7. mise en place de programmes de formation spécifiques pour aider les professionnels de santé à traiter les questions culturellement sensibles, comme la santé sexuelle et reproductive, et à prendre en charge les enfants ayant subi des traumatismes;

5.7. à coopérer pour apporter un soutien aux pays qui en ont le plus besoin et qui disposent de moins de ressources en matière d'accès aux soins de santé pour tous les enfants.

6. L'amélioration de l'accès aux systèmes de santé devrait aussi comprendre l'instauration de mécanismes de recours pour les patients confrontés à des dysfonctionnements du système ou à des inégalités de traitement, la création d'organes d'inspection chargés de contrôler les établissements de santé ainsi que la mise en place de systèmes de gestion de la qualité visant à améliorer les services lorsque cela est nécessaire.

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Resolution 2139 (2016)[1]

Ensuring access to health care for all children in Europe

Parliamentary Assembly

1. European health care systems show significant deficiencies in the provision of health care to children, even though they remain among the most accessible globally. As a result of the most recent economic crisis and subsequent austerity programmes, access to health care has become more and more difficult, particularly for children already living in insecure conditions or belonging to vulnerable groups, but all countries – poorer and richer ones alike – face their own specific challenges with regard to health care provided to children.

2. The Parliamentary Assembly is concerned about the inequalities across Europe and within European countries concerning the right of children to the "highest attainable standard of health" as defined by the World Health Organization (WHO), both in terms of availability and accessibility of health care services and health levels. Quality health care services for children should not only be made available, but should also be effectively accessible to all children in a given country, whatever their socio-economic, ethnic or migrant background, geographical location, state of health or legal status in the country.

3. The Assembly calls on member States to comply with the relevant international and European standards, including the United Nations Convention on the Rights of the Child, the European Social Charter (revised; ETS No. 163) and the Convention on Human Rights and Biomedicine (ETS No. 164). Governments should promote child-friendly health care systems according to the relevant Council of Europe guidelines, and make them a priority of public health policies. The importance of the health of children and adolescents, and a path forward, are also outlined by WHO in its document "Investing in children: European child and adolescent health strategy 2015-2020" – an essential reference in this field.

4. While the most urgent task is that of restoring adequate services in countries where health systems have suffered from the economic crisis and austerity programmes, a further challenge consists in ensuring healthy living conditions and providing health care services to children and families living in precarious situations due to unemployment, poverty, war or migration, for example. Child-friendly health care systems also require appropriate prevention programmes, according to Assembly Recommendation 1959 (2011) on preventive health care policies in the Council of Europe member States.

5. Against this background, the Assembly calls on the member States of the Council of Europe to:

5.1. ensure adequate funding to develop health care systems of the highest standard possible to be available to all children in an equitable manner across every country, which are comprehensive (including prevention, diagnosis, treatment, rehabilitation and palliative care), address health emergencies and chronic diseases affecting physical and mental health, ensure the provision of medicines to all children, and put an emphasis on prevention from an early age, including antenatal health care;

5.2. improve data collection in the health field with a view to measuring current disparities in children's access to health care and assessing the effectiveness of health policies, disaggregated by age group (smaller children and adolescents) and covering both physical and mental health issues;

1. *Text adopted by the Standing Committee*, acting on behalf of the Assembly, on 25 November 2016 (see Doc. 14194, report of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development, rapporteur: Ms Stella Kyriakides).

5.3. address the fundamental social determinants of health, such as poverty, income inequalities and education levels, but also environmental determinants, with a view to improving health and access to health care services;

5.4. develop health literacy through specific programmes, dispensed via educational systems or targeted at specific categories of the population, including disseminating basic knowledge of symptoms requiring medical attention and of healthy ways of living, as well as information about the functioning of health systems;

5.5. promote a new approach to informing children about and consulting them on health decisions concerning them, and let children participate in the planning, design and delivery of health care where appropriate, thus responding to the highest standards of child participation;

5.6. provide specific support to the most vulnerable groups of children, including putting in place targeted programmes to respond to their specific needs, and through the following measures:

5.6.1. setting up regular screening programmes for all children in schools, including for children living in poverty or in families with low levels of health literacy, in line with WHO standards in this field;

5.6.2. devising programmes to improve the presence of and access to health workers in remote rural areas through training, regulation and (where appropriate) financial incentives, as well as to help children and families access their nearest health care centres;

5.6.3. improving access for children with disabilities to quality, affordable health care services by reviewing legislation and policies, increasing targeted budgets and improving service delivery;

5.6.4. in the light of the current refugee crisis, taking immediate action to guarantee access for children “on the move” (migrants and refugees) to quality health care, independently of their legal status and without discrimination based on gender, age, religion, nationality or race;

5.6.5. in the same context, dedicating special attention and resources to children affected by armed conflicts, either by physical injuries requiring aftercare or by traumatising incidents that have led to a significant increase in mental health problems among these children;

5.6.6. taking action to guarantee access to quality health care for children of ethnic minorities, such as Roma and Traveller children, including through specific outreach programmes designed to overcome reluctance to turn to public health services;

5.6.7. providing specific training programmes for health care professionals to help them address culturally sensitive matters, such as sexual and reproductive health, and deal with traumatised children;

5.7. co-operate to provide support in delivering access to health care for all children to countries with the greatest need and the least resources.

6. Improved accessibility to health care systems should also include complaint mechanisms for patients encountering failures in the system or unequal treatment, inspection bodies in charge of supervising health facilities and quality management systems to improve services wherever needed.

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Résolution 2140 (2016)[1]

L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels en Europe

Assemblée parlementaire

1. Les hydrocarbures non conventionnels, tels que le gaz et le pétrole de schiste, ont ébranlé le marché mondial de l'énergie. L'exploration et l'exploitation de ces ressources font principalement référence à la fracturation hydraulique («fracturation»), une technique d'exploitation du gaz naturel souterrain par injection d'eau et de produits chimiques à haute pression pour briser les roches, afin de libérer le gaz et le pétrole emprisonnés. Cette procédure controversée soulève des inquiétudes en matière de santé publique et de protection de l'environnement.

2. La faible viabilité économique de la fracturation hydraulique en Europe, conjuguée aux problèmes d'acceptation par le grand public, devrait décourager l'exploitation des combustibles fossiles non conventionnels. Cependant, la fracturation hydraulique étant autorisée dans certains pays européens, une évaluation approfondie de sa faisabilité et de ses implications reste une tâche urgente.

3. La lutte contre le changement climatique et la rareté des ressources en eau est vitale pour la survie de l'humanité. En signant l'Accord de Paris sur la lutte contre le changement climatique, les Etats se sont engagés à maintenir la hausse de la température mondiale en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle, avec l'objectif d'une limitation à 1,5 °C. De ce fait, les Etats ne devraient pas adopter de politiques énergétiques susceptibles de faire obstacle à l'atteinte de cet objectif. L'Assemblée parlementaire soutient fermement les efforts déployés par les Etats pour respecter leurs obligations internationales dans ce domaine. La production d'hydrocarbures non conventionnels est plus néfaste que le charbon du point de vue du changement climatique et nécessitera une plus forte réduction de la production de combustibles fossiles ailleurs. Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient se concentrer sur le développement de solutions durables.

4. Les producteurs de pétrole ont augmenté leur production en réaction à l'exploitation du gaz de schiste aux Etats-Unis, ce qui a entraîné une baisse des cours de pétrole et des retours sur investissement dans les énergies renouvelables. Cependant, sachant que 75 % des combustibles fossiles identifiés ne sont pas exploitables sans conséquences catastrophiques pour le changement climatique, les Etats membres devraient privilégier les investissements à long terme dans les énergies renouvelables, indépendamment du prix du pétrole à court terme.

5. Rappelant sa Résolution 1977 (2014) sur la diversification de l'énergie en tant que contribution fondamentale au développement durable, l'Assemblée recommande aux Etats membres de diversifier leurs approvisionnements énergétiques et de favoriser l'utilisation de ressources énergétiques plus propres et plus sûres en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, dont l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, marémotrice et la biomasse. Dans leurs initiatives budgétaires et la législation relative à l'aménagement du territoire, les Etats membres devraient privilégier les énergies renouvelables et établir en priorité des politiques visant à promouvoir l'utilisation efficace des ressources et la réduction de la consommation énergétique. Les Etats membres ont l'opportunité de prendre le leadership mondial dans le secteur des technologies des énergies renouvelables et de la coopération pour aider le monde en

1. .*Texte adopté par la Commission permanente*, agissant au nom de l'Assemblée, le 25 novembre 2016 (voir Doc. 14196, rapport de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, rapporteur: M. Geraint Davies).

développement à accéder à la croissance de manière durable en bénéficiant de sa juste part d'énergie. Les Etats membres devraient encourager le transfert des technologies liées aux énergies renouvelables aux pays en développement afin d'éviter les effets liés au changement climatique. Cela pourrait s'appliquer à l'extension des réseaux de forêts solaires en Europe du Sud et en Afrique du Nord, ou concerner des technologies pionnières de captage du carbone.

6. L'Assemblée est profondément préoccupée par les menaces que font peser l'exploration et l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste sur l'environnement et la santé publique, notamment concernant la contamination de l'eau, la dégradation de la qualité de l'air et les risques environnementaux locaux. A la lumière des considérations ci-dessus, l'Assemblée invite instamment les Etats membres à clarifier et renforcer leur législation en la matière, y compris en interdisant la fracturation au profit de solutions énergétiques plus propres.

7. Dans l'attente d'une éventuelle interdiction de la fracturation, l'Assemblée recommande de limiter et de contrôler l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels en adoptant des réglementations environnementales strictes:

7.1. qui imposent, pour tout projet de fracturation, l'obligation de réaliser une évaluation des effets sur l'environnement, notamment l'impact sur la qualité de l'air et de l'eau, et sur le changement climatique;

7.2. qui garantissent le respect, par les sociétés industrielles concernées, de toutes les réglementations en matière de qualité de l'air et de l'eau, et obligent ces entreprises à révéler la nature et la quantité de produits chimiques utilisés durant le processus de fracturation;

7.3. qui limitent à moins de 1 % les émissions fugitives globales en amont, et à moins de 0,1 % de la production de gaz naturel celles sur le site de fracturation; qui rendent obligatoires la méthode de «green completion», c'est-à-dire le coiffage de tous les puits et la capture du méthane sans mise à l'évent ni combustion (torchage); qui mettent en place un suivi complet de l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste par des agences environnementales, en tenant compte de la nécessité de mesures descendantes plus précises des émissions de méthane;

7.4. qui garantissent des poursuites pénales effectives à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas l'ensemble des réglementations susmentionnées, y compris une indemnisation des dommages causés à l'environnement;

7.5. qui encouragent l'industrie gazière et pétrolière à respecter les pratiques de forage les plus adéquates et les plus modernes et à adopter des techniques plus sûres et plus écologiques; qui assurent le financement d'études indépendantes de haute qualité sur les risques associés à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, destinées à orienter la réglementation;

7.6. qui assurent la transparence, en fournissant aux citoyens une information complète sur les projets de fracturation et en veillant à leur participation aux processus décisionnels lorsqu'il est question de projets énergétiques menés au plan local; et qui protègent les zones de grande valeur environnementale et culturelle des opérations de forage susceptibles d'avoir un impact visuel ou autre sur le paysage.

8. L'Assemblée recommande aux Etats membres:

8.1. de promouvoir la recherche et les investissements dans l'efficacité énergétique et le développement de sources d'énergie plus vertes et plus sûres, telles que les énergies renouvelables, offrant une sécurité énergétique et limitant les risques environnementaux et sanitaires;

8.2. de redoubler d'efforts sur un plan paneuropéen, afin d'atténuer les fluctuations d'approvisionnement en énergie qui résultent de l'utilisation au plan régional de sources d'énergies renouvelables isolées comme l'énergie solaire ou éolienne.

9. L'Assemblée recommande que les accords de libre-échange impliquant des Etats membres, notamment le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) et l'Accord économique et commercial global (CETA), soient rédigés de façon à permettre aux pays de remplir leurs obligations au titre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) et de préserver librement et équitablement leur environnement.

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Resolution 2140 (2016)[1]

The exploration and exploitation of non-conventional hydrocarbons in Europe

Parliamentary Assembly

1. Non-conventional hydrocarbons, such as shale gas and oil, have shaken the global energy market. The exploration and exploitation of these resources mainly refer to hydraulic fracturing ("fracking"), a technique for tapping underground natural gas by injecting high-pressure water and chemicals to break rocks, with a view to liberating the gas and oil they contain. This controversial procedure raises a number of concerns related to public health and environmental protection.

2. The weak economic viability of hydraulic fracturing in Europe, coupled with public acceptance issues, should discourage exploitation of unconventional fossil fuels. However, since hydraulic fracturing is authorised in some European countries, a thorough assessment of its feasibility and implications remains a task of urgent practical importance.

3. The fight against climate change and water scarcity is vital for the survival of humankind. By signing the Paris Agreement on combating climate change, States committed to keeping the increase in the global average temperature below 2°C above pre-industrial levels, with the aim of limiting the increase to 1.5°C. States should therefore not adopt energy policies which could impede the achievement of this goal. The Parliamentary Assembly strongly supports the efforts of States to comply with their international obligations in this field. Non-conventional hydrocarbon production is more harmful in terms of climate change than coal, so will require a greater reduction in fossil fuel production elsewhere. Council of Europe member States should focus on developing sustainable alternatives.

4. Oil producers have increased production in response to shale gas exploitation by the United States, which has reduced oil prices and returns on investments in renewables. However, as 75% of identified fossil fuels cannot be used without a climate change catastrophe, member States should prioritise long-term investment in renewables irrespective of short-term oil prices.

5. Recalling its Resolution 1977 (2014) on energy diversification as a fundamental contribution to sustainable development, the Assembly recommends that member States diversify their energy supplies and prioritise the use of cleaner and safer energy resources by focusing on renewables, including solar, wind, hydraulic, geothermal, biomass and marine power. Fiscal initiatives and planning law in member States should favour renewables and member States should also prioritise policies promoting energy efficiency and reducing energy consumption. Member States have the opportunity to take global leadership in renewable technology and co-operation to help the developing world to grow with its fair share of energy in a sustainable way. Member States should encourage the transfer of renewable energy technologies to developing countries to avoid associated climate change. This can include extending networks of solar forests across southern Europe and northern Africa and pioneering carbon capture.

1. *Text adopted by the Standing Committee*, acting on behalf of the Assembly, on 25 November 2016 (see Doc. 14196, report of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development, rapporteur: Mr Geraint Davies).

Resolution 2140 (2016)

6. The Assembly is deeply concerned about threats to the environment and public health related to the exploration and exploitation of shale gas and oil, in particular in relation to water contamination, air quality and local environmental harm. In light of the above considerations, the Assembly urges all member States to clarify and strengthen their legislation in this field, including bans on fracking in favour of cleaner energy alternatives.

7. Pending a possible ban on fracking, the Assembly recommends limiting and controlling the exploration and exploitation of non-conventional hydrocarbons by adopting strict environmental regulations which:

7.1. impose a compulsory environmental impact assessment for any fracking project, including the impact on air and water quality and climate change;

7.2. ensure that the industrial companies involved comply with all air and water quality regulations and oblige companies to disclose the nature and amount of chemicals used during the process of fracking;

7.3. restrict overall upstream fugitive emissions to below 1%, with those at the fracking site no higher than 0.1% of natural gas production; ensure that “green completions” are mandatory, namely that all wells are capped and the methane is captured with no venting or burning (flaring); put in place comprehensive monitoring of shale gas and oil operations through environmental agencies, taking into consideration the need for more accurate top-down measurements of methane releases;

7.4. ensure the effective criminal prosecution of companies failing to comply with all the above-mentioned regulations, including the payment of compensation for environmental damage;

7.5. encourage the oil and gas industry to follow the best up-to-date drilling practices and to adopt safer and more environmentally friendly techniques; ensure funding of independent high-quality research on the risks of exploration and exploitation of non-conventional hydrocarbons to inform regulation;

7.6. ensure transparency, by providing full information on fracking projects to citizens, and ensuring their involvement in decision-making processes when it comes to energy projects in their communities; protect areas with great environmental and cultural value from drilling operations which may have a visual or other impact on the landscape.

8. The Assembly recommends that member States:

8.1. promote research and investment in energy efficiency and the development of greener and safer energy sources such as renewable energies, offering energy security and limiting environmental and health hazards;

8.2. accelerate efforts to draw up a trans-European plan, with a view to ironing out the fluctuations in energy supply linked to the regional use of solitary renewable energy sources such as solar or wind power.

9. The Assembly recommends that free trade deals involving member States, including the Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) and the Comprehensive Economic Trade Agreement (CETA), help countries to fulfil their obligations under the United Nations Conference on Climate Change 2015 (COP21) and to freely and fairly safeguard their environments.

Centrale drukkerij – Imprimerie centrale